

# Les besoins fondamentaux de l'enfant

De l'universel au particulier  
en protection de l'enfance

[i.casals@creai-ara.org](mailto:i.casals@creai-ara.org), psychologue

[p.pelege@creai-ara.org](mailto:p.pelege@creai-ara.org), sociologue

# Plan

- Une démarche de consensus
- Les besoins fondamentaux universels de l'enfant
- Les facteurs de risque de compromission du développement de l'enfant
- Les besoins spécifiques et particulier en protection de l'enfance
- Evaluation et analyse des besoins en protection de l'enfance

# La démarche de consensus

# Le contexte de la démarche

- Différentes études et nomenclatures (LACHARITE, MASLOW, BRAZELTON...)
- Des rapports (GOUTTENOIRE/DINI-MEUNIER, GREVOT (affaire Marina)...
- Art L. 112-4 du CASF: L'intérêt de l'enfant, la prise en compte de ses besoins fondamentaux, physiques, intellectuels, sociaux et affectifs ainsi que le respect de ses droits doivent guider toutes décisions le concernant (Loi du 5 mars 2007)
- Une nouvelle définition de la protection de l'enfance « vise à garantir la prise en compte des besoins fondamentaux de l'enfant... » (Loi du 4 mars 2016)
- La feuille de route de la ministre Laurence ROSSIGNOL

# Une démarche de consensus

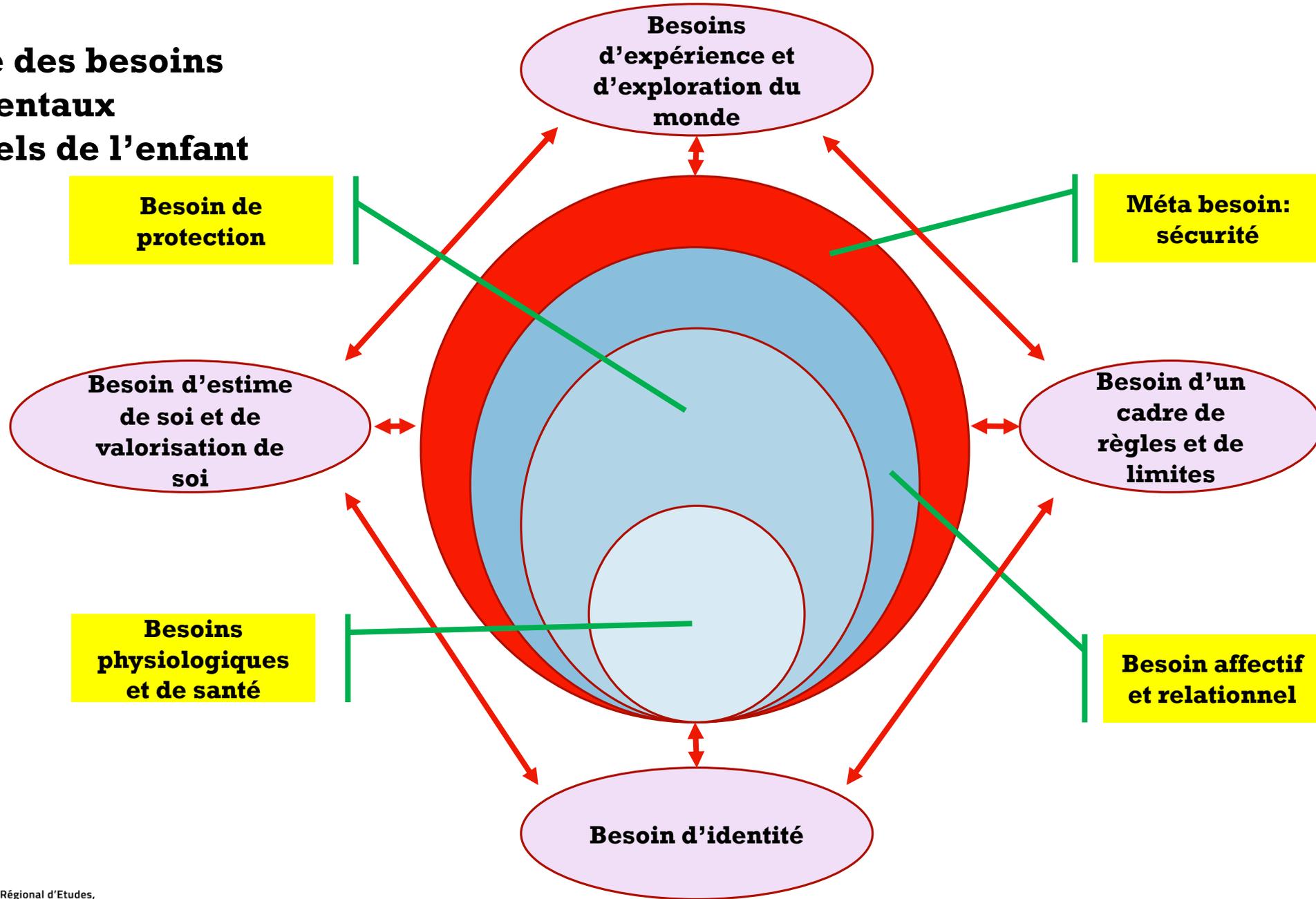
- Une démarche pluridisciplinaire
  - Un groupe de 14 experts
  - 50 auditions
  - Une conférence de consensus
- Une approche transversale
  - Etude des différentes approches disponibles
  - Vision écosystémique
  - Apport des neurosciences
- Des objectifs
  - Appréhender les besoins fondamentaux de l'enfant
  - Appréhender les facteurs de compromission du développement de l'enfant
  - Appréhender les modalités de réponse en protection de l'enfance
  - Faire des propositions (formation, intervention): 39 recommandations

# Les besoins fondamentaux universels de l'enfant

# Les besoins fondamentaux universels de l'enfant

- Des besoins qui croisent 2 autres notions
  - **L'intérêt de l'enfant**: Indéterminé en général mais déterminable pour chaque situation
  - **Les droits de l'enfant**, en référence à la Convention Internationale des droits de l'enfant
- L'intérêt d'un cadre de référence partagé
- 5 besoins fondamentaux, dont **un méta-besoin: la sécurité**

# La carte des besoins fondamentaux Universels de l'enfant



# 1. Le méta-besoin: la sécurité

- La satisfaction des besoins vitaux
  - Physiologiques et de santé
  - De protection
  - Affectifs et relationnels: être investi par une personne stable
- La théorie de l'attachement: Caregiving et Caregiver
  - Entend et capte les signaux de l'enfant
  - Comprend et déchiffre
  - Répond de façon adaptée
  - Dans un délai raisonnable (lien de cause à effet)

# 1. Le méta-besoin: la sécurité

- « Le bébé peut penser et se penser uniquement parce qu'il apprend en s'appuyant sur un autre qui pense et le pense » (WINNICOTT)
- 3 exigences pour le Caregiver (figure d'attachement):
  - Disponibilité
  - Stabilité
  - Prévisibilité

# Les 4 autres besoins fondamentaux universels

- **2. Le besoin d'expériences et d'exploration du monde**

- Expériences corporelles et physiques
- Expériences ludiques et créatives
- Expériences expressives et langagières
- Expériences cognitives et réflexives

➤ **Enjeu: le développement des compétences et des habiletés**

- **3. Le besoin d'un cadre, de règles et de limites**

- Guidance constante
- Régularité, routines « prévisibilité, sentiment de maîtrise, régulation des émotions, du comportement »
- Faire avec, modélisation, confiance

➤ **Enjeu: protection, autorégulation, socialisation, autonomie**

# Les 4 autres besoins fondamentaux universels (fin)

## • 3. Le besoin d'identité

- Etre identifié comme un être unique
- Faire partie de (appartenance)
- Savoir d'où je viens (filiation)

➤ Enjeu: conscience de soi en tant que sujet individuel et pluridimensionnel

## • 4. Le besoin d'estime de soi et de valorisation de soi

- Image positive de soi qui donne:
  - Confiance
  - Compétence à s'affirmer
  - Capacité à se projeter

➤ Enjeu: confiance dans la relation à soi-même et aux autres

# Ce qui compromet le développement de l'enfant

- **Maltraitance et négligence**
  - Par commission: violences (physiques, psychologiques, sexuelles)
  - Par omission: négligence (échec à pourvoir aux besoins de base ou à protéger d'un dommage effectif ou potentiel)
- **L'exposition à des violences et/ou négligences:**
  - Facteurs de stress chronique
  - Facteurs de conditionnement à la peur
  - **Un risque majeur pour le développement**

# Les besoins spécifiques et particuliers en protection de l'enfance

# En protection de l'enfance

- Des besoins fondamentaux peu, mal, ou non satisfaits
  - En lien avec des problématiques parentales (pathologie mentale, addictions, violence conjugale, déficience mentale): des parents vulnérables face au défi de la parentalité
  - Priorisation de leurs propres besoins, fermeture ou incompréhension des besoins de l'enfant, enfant perçu comme une charge excessive: responsabilisé à l'excès, culpabilisé, vécu comme persécuteur...)
  - Du fait de situations de stress et/ou de violences répétées

# En protection de l'enfance

- Le méta-besoin de sécurité majoritairement mis à mal
  - Discordances dans le processus de développement
  - Des réponses adaptatives défensives
  - Des stratégies de compensation
- 42% d'attachements désorganisés-désorientés
- 8% d'attachements ambivalents
- 4% d'attachements évitants

# En protection de l'enfance

- **Les troubles spécifiques de la séparation et du placement**
  - Effets de la séparation
    - Rupture violente avec la figure d'attachement
    - Instabilité, discontinuité
    - Désaffiliation
  - «Plus le lien est insécurisant, plus la résistance de l'enfant à la séparation sera intense » (STEINHAUER)
- **Conséquences du placement**
  - Majoration des troubles de l'enfant
  - Adaptation difficile (placement/rejet/nouveau placement/rejet)
  - Syndrome de mal-placement (DAVID): syndrome de perte
  - L'enfant tente de rejouer les scènes passées et les traumatismes vécus

# En protection de l'enfance

- **Une double vulnérabilité: le handicap associé**
  - Une attention particulière nécessaire pour garantir la prise en compte de leurs besoins, droits et intérêt
- **Une approche multidimensionnelle indispensable**
  - Educative, sociale, médico-sociale, santé...
  - Complémentarité, cohérence d'intervention et coopération
  - Vigilance à la période de transition à l'âge adulte